

# Département de Meurthe-et-Moselle Arrondissement de BRIEY Canton de LONGWY



## Réunion du 27 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 55 Nombre de membres présents : 40 Nombre de pouvoirs : 12

Date de convocation : 21 septembre

2022

N.

Date de publication sur le site Internet :

Pour: 52 1 2 QCT. 2022

Contre: 0 Abstention: 0

## N°18.5

<u>Objet</u>: Financement des actions vacances – crédits CISPD

Commune de Mont Saint-Martin – Gloire à l'art de rue L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

#### Etaient présents :

MMES BERTIN - BESSICH - CAILLET - CASTRONOVO - COLIÑ - DI PELINO - FELTIN - FURGAUT - GOBERT (suppléante de M. HERBAYS) - INIAL - LECLERC - LORIN-CRIDEL - NAILI - TOZZO - WAGNER

MM ACETI - AGOSTINI - BOURGUIGNON - BOUZAD (à partir du point n°12) - DE CARLI - DIDELOT - FONTAINE - FOURNEL - GIARDI - HAMEN (Jusqu'au point n°12) - HUARD - JACQUE - JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LOMBARDI - MARINI - MICHEL - ORSUCCI (jusqu'au point n°15) - PIERMANTIER - PRONESTI - ROUSSEAU - SACHER - SERVAGI - WEBER - WILMIN - ZOLFO

#### Excusés:

M. ALLIERI donne pouvoir à MME LORIN-CRIDEL M. ARIES donne pouvoir à M. BOURGUIGNON MME BOSIZIO

M. HAMEN donne pouvoir à M. ROUSSEAU (à partir du point n°13)

MME JOLY donne pouvoir à M. SACHER

M. LENOBLE

M. MBAYE donne pouvoir à MME FURGAUT

M. ORSUCCI donne pouvoir à M. JACQUET (à partir du point n°16)

M. PLUVINET donne pouvoir à M. ACETI M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI MME RICHARD donne pouvoir à M. MICHEL M. RIGHI donne pouvoir à M. PIERMANTIER MME SEBAA donne pouvoir à M. LOMBARDI MME RACADOT donne pouvoir à M. WILMIN

### Absents:

MME ETIENNE

M. HAMEN est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Par une délibération du 31 mars 2021 et après avis de la Commission Contrat de Ville, Prévention, Santé et Insertion du 25 février 2022, le Grand Longwy a créé une enveloppe de 100 000 € permettant le financement d'actions visant à occuper les jeunes du territoire au cours de l'été, notamment dans un souci de prévention de la délinquance.



## Commune de Mont Saint-Martin - Gloire à l'art de rue

Demande de la commune : 3 000 €

La commune de Mont Saint-Martin souhaite développer trois ateliers autour de l'art, du sport et de la culture pendant les vacances estivales 2022. Les jeunes pourront s'essayer à différentes disciplines, tout au long de l'été: Foot Freestyle, Street Basket, Street Dance, cours de Beatbox. Une journée ouverte au grand public afin de promouvoir toutes les pratiques sportives exercées par les jeunes durant l'été sera également organisée.

Budget prévisionnel de l'action (en € HT)

Prestations de service	2 900	Vente de produits finis, de	650
Achats de matières et	3 970	marchandises, prestations	
fournitures		de services	
Locations	6 000		
Publicité, publication	800	Etat	6 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 350	DEPT STONE VANCE	3 000
Rémunération des personnels	4 112,64	GRAND LONGWY	3 000
Charges sociales	1 762,36	GRAND LONGWI	0 000
<b>.</b>		Commune de Mont Saint Martin	13 245
TOTAL	25 895	TOTAL	25 895

Il est proposé d'accorder une subvention de 3 000 €.

Après avis favorable de la commission contrat de ville, prévention, santé et insertion le 16 septembre 2022 ;

Le Consell Communautaire, à l'unanimité,

- ACCORDE à la commune une subvention de 3 000 € pour l'action susvisée.

- DIT que les sommes pour l'année 2022 ont été inscrites au budget.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits

Le President Serge DE CARLI